

# Stage à l'étranger

**EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE, IL N'Y AURA PAS DE STAGES À L'ÉTRANGER DURANT L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020/2021.**

L'INSPÉ entretient des accords interuniversitaires et des programmes d'échanges avec différents partenaires étrangers.

**Ces accords permettent de promouvoir la dimension européenne, francophone et internationale des activités de formation et de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation des enseignants et des formateurs.**

La politique "relations internationales" de l'INSPÉ s'inscrit dans celle de l'université Clermont-Auvergne en faveur de la mobilité encadrée et de l'ouverture des parcours de formation, en synergie avec les relations européennes et internationales de l'académie de Clermont-Ferrand et la politique extérieure des collectivités territoriales.

Les étudiants de l'INSPÉ Clermont-Auvergne peuvent effectuer des **stages à l'étranger** qui sont intégrés dans les cursus de formation. Pour la mise en place de ces stages, l'INSPÉ s'appuie sur des conventions bilatérales, des conventions Erasmus et des partenariats.

**En cas d'échec aux concours de recrutement de l'Éducation Nationale**, les étudiants peuvent cependant demander leur inscription en master 2 (master 2 B) : ils doivent alors, conformément aux textes réglementaires effectuer un stage de pratique accompagnée dans les écoles de l'académie de Clermont-Ferrand (d'une durée de 4 semaines environ) et un autre stage « dans un autre contexte » d'une durée équivalente à 4 semaines environ. C'est dans ce dernier cadre qu'un stage à l'étranger peut se mettre en place.

## Formes du stage

Trois propositions de stage à l'étranger pour les étudiants en master 2 B.

A - un stage de pratique accompagnée auprès d'un partenaire universitaire qui peut également proposer des enseignements en lien direct avec le métier d'enseignant. La Haute École de Bruxelles, la Haute École Libre de Mosane à Liège, l'Université Saint Boniface au Manitoba,

l'Université de Cordoba en Espagne s'engagent dans ce type d'actions.

B – un stage dans le réseau des écoles françaises à l'étranger (Emirats Arabes Unis).  
En ouvrant une coopération avec les établissements français à l'étranger, les stages pour les étudiants du master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » sont possibles avec pour spécificité l'intervention au sein de classes internationales (langue et littérature anglophone ; enseignement des programmes français de certaines disciplines en anglais, enseignement basé sur le trilinguisme...).

La découverte du réseau d'enseignement à l'étranger est également une source de diversification pour nos étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement. Cette découverte peut permettre aux étudiants titulaires du master MEEF mais pas du concours de recrutement de l'Éducation Nationale de connaître les enjeux et objectifs de ces réseaux et de pouvoir les intégrer (recherche d'emploi à l'étranger dans un autre système que le système d'enseignement classique français...). Un partenariat privilégié avec l'Association Franco-Libanaise pour l'Éducation et la Culture (AFLEC) permet des stages au Lycée Français International de Dubaï et au Lycée Théodore Monot d'Abu Dhabi.

C – un stage à l'étranger avec un projet particulier (par exemple en ayant une visée d'éducation comparée plus forte et donc une pratique accompagnée beaucoup plus progressive (voire des interventions dans des champs différents que l'intervention auprès d'élèves).

Par exemple :

- participation aux classes d'immersion en langue française dans la banlieue de Washington ;
- intervention auprès des étudiants de l'INE de Phnom Penh qui se destinent à enseigner le français dans les classes au Cambodge ;
- participation à un projet dans une cité scolaire à Berlin ;
- participation à un projet solidaire au Sénégal.

## Les partenaires

Pour travailler avec nos partenaires nous nous appuyons sur trois types de convention.

### **Convention bilatérale.**

- Belgique : Haute École de Bruxelles (signée en 2016)
- Cambodge : Institut National d'Éducation de Phnom Penh
- Emirats Arabes Unis – Arabie Saoudite - Liban : Association Franco Libanaise pour l'Éducation et la Culture (signée en 2015)
- Singapour : Lycée Français (signée en 2018)

## Convention Erasmus

- Belgique : HELMO Liège (renouvellement 2015)
- Espagne : Université de Cordoba (signée en 2015)
- Espagne : Université de Saragosse (signée en 2015)

## Convention de stage

Pour les échanges d'étudiants uniquement basés sur des relations avec des établissements du premier ou second degré à l'étranger, la convention de stage « étudiante » est suffisante pour organiser ces derniers. Il n'est pas utile de contracter une convention cadre. Cette dernière peut, par contre, avoir un intérêt dans la mesure où des actions en dehors des stages d'étudiants peuvent être envisagées (formation de formateurs...).

Partenariats concernés :

- Etats Unis : Whashington : Kent Gardens Elementary School, Sligo Creek Elementary School (Silver Spring), Maryvale, Elementary High School of Herndon, Northwest High School of Germantown
- Etats Unis : University of South Carolina, Columbia
- Canada : Chicoutimi
- Sénégal : Ziguinchor
- Uruguay : Montévidéo

[Téléchargez le catalogue des stages à l'international](#)

## Bon à savoir

**Bourses** : des subventions sont possibles lors d'un stage à l'étranger dans le cadre d'une formation. En effet après effectuer le changement d'adresse ([infos supplémentaires](#)), les jeunes peuvent se renseigner sur les éventuels dispositifs présents pour faciliter leur expérience et vie à l'étranger.

## Contact

Chargé de mission relations internationales

Tél. : 04 73 31 71 70

[ri.inspe@uca.fr](mailto:ri.inspe@uca.fr)